

COMPTES RENDUS REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 07 Février 2017

L'an Deux mille dix-sept, le Mardi 07 Février à 20 heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. LESAGE Norbert, Maire.

Présents :

MM Norbert LESAGE - Alain MEILLON - Daniel JOLY - Stéphane BARETTE - Arnaud CONDE - Mmes Corinne FORVEILLE - Catherine MARIE - Mélanie LECOUTURIER - Isabelle MIALDEA - Nathalie JARDIN

Absents excusés :

- Gilbert LUBIN donnant pouvoir à Norbert LESAGE
- Omar TOUZANI donnant pouvoir à Alain MEILLON
- Eric BAYEUX
- Samuel BEAUREPAIRE

Elue secrétaire : Mélanie LECOUTURIER

N° 2017-01-01 : Approbation du procès verbal de la réunion du 06 Décembre 2016 :

Le procès-verbal est approuvé par l'ensemble des membres présents et représentés à cette réunion.

N° 2017-01-02 : COMMISSIONS THEMATIQUES de « PBI »:

M. le Maire informe le conseil municipal que la nouvelle intercommunalité regroupant VBI et ACI, dénommée « Pré Bocage Intercom », est effective depuis le 1° Janvier 2017. Cette nouvelle entité a décidé de mettre en place plusieurs commissions et demande s'il y a des candidats pour participer aux travaux de ces commissions

Se sont proposés :

- Mme Isabelle MIALDEA à la commission Tourisme et Culture ;
- M. Eric BAYEUX à la commission Environnement ;
- M. Daniel JOLY à la commission Aménagement du territoire et Urbanisme.

M. le Maire est chargé de transmettre ces candidatures à Pré-Bocage Intercom qui reste seule maître de l'acceptation de ces propositions du fait que le nombre de membres par commission est limité.

N° 2017-01-03 : ESPACE CULTUREL:

M. le Maire fait le point sur l'avancement du dossier de l'Espace Culturel. Il en ressort que ce projet maintes fois remanié arrive en phase d'avant projet définitif. De ce fait, le dossier de permis de construire va pouvoir être préparé et déposé prochainement.

Par ailleurs, il demande au Conseil de modifier la délibération n° 2016-07-04 du 09 Novembre 2016. en précisant que l'autorisation de négocier avec l'architecte pour 10.000 € s'entend pour un montant HT, élément absent dans la délibération précitée.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'apporter cette précision.

N° 2017-01-04: DEVIS SCENOGRAPHE:

Dans le but d'apporter une aide à l'architecte chargé du dossier « espace culturel », il a été évoqué la possibilité de faire appel à un scénographe spécialisé dans la conception des salles de spectacle.

M. le Maire présente le devis d'un scénographe pour un montant de 2 500,00 € . (Association TMI, non assujettie à la TVA).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à 11 voix pour et une abstention d'autoriser le Maire à signer le devis présenté.

N° 2017-01-05: DENOMINATION DES RUES:

Sans objet – question retirée de l'ordre du jour

N° 2017-01-06 : NOUVEAU CLASSEMENT DES CHEMINS RURAUX INTEGRES DANS LA VOIRIE COMMUNALE :

M. le Maire signale que la DDTM travaille actuellement sur la modification de la numérotation des voies communales pour y intégrer les chemins ruraux intégrés dans le domaine communal comme prévu par la délibération n° 2016-01-06 du 19/01/2016

Pour l'instant le tableau de classement n'est pas finalisé et la question est reportée.

N° 2017-01-07 : DEMANDE D'AIDE POUR UN VOYAGE SCOLAIRE DE L'ECOLE DE VILLY-BOCAGE :

Lors de la dernière réunion, une demande parvenue trop tard n'a pas été inscrite à l'ordre du jour : Il s'agit d'une demande d'aide, formulée par M. le Directeur de l'école, pour le financement d'un voyage scolaire dans le cadre d'un échange entre la classe de CM1-CM2 de Villy Bocage, avec sa correspondante de la commune de Tréguier dans les Côtes d'Armor.

Ce séjour est prévu du 3 au 7 avril 2017 pour un coût de 5040 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'accorder une subvention de 1 000,00 € pour la réalisation de ce projet. La dépense sera inscrite au budget primitif 2017.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :

Point sur L'assainissement Collectif :

M. le Maire signale que le numéro d'identification auprès des différents services, notamment de la perception, est maintenant connu et qu'il est possible de travailler sur l'élaboration du budget annexe.

Il informe également le Conseil que 2 sociétés se sont manifestées pour l'achat et la viabilisation d'une parcelle qui deviendra constructible dans le PLU. Comme il a déjà été précisé, la vente du terrain servira à financer en priorité une partie des travaux de l'assainissement collectif.

Travaux Dans L'ancienne Mairie :

L'isolation des murs des locaux prévus pour les associations est en cours d'achèvement.

Comme convenu, il restera aux associations le soin de se regrouper pour la pose du papier peint et les menus travaux de finition.

Autres Bâtiments Communaux :

Il est signalé le fonctionnement défectueux d'un robinet d'eau dans une classe de l'école.

Les radiateurs des sanitaires (école et salle des fêtes) étant souvent descellés des murs en raison de leur position (en partie basse des murs) incitant à s'en servir comme repose-pieds, voire comme mur d'escalade, il est envisagé de les remplacer par des radiateurs étroits et hauts.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h50